



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----

*Présidence de la République*

**CONFERENCE MINISTERIELLE ET  
TOUR DE TABLE DES BAILLEURS DE FONDS  
SUR LA GRANDE MURAILLE VERTE ET LES  
BASSINS DE RETENTION**

**\*\*\*\***

**ALLOCUTION  
DE SON EXCELLENCE  
MAITRE ABDOULAYE WADE  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**

*Saly, le 13 février 2008*

- ***Monsieur le Premier Ministre,***
- ***Messieurs les Ministres d'Etat,***
- ***Mesdames et Messieurs les Ministres en charge de l'Environnement***
- ***Mesdames, Messieurs les Ministres,***
- ***Monsieur le Directeur général de la FAO,***
- ***Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,***
- ***Monsieur le Secrétaire Général de la Cen-Sad,***
- ***Mesdames et Messieurs les sénateurs et députés du Sénégal,***
- ***Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,***
- ***Mesdames, Messieurs les partenaires au développement,***
- ***Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques***
- ***Mesdames, Messieurs les Experts,***
- ***Chers invités.***

Je voudrais tout d'abord souhaiter une chaleureuse bienvenue en terre sénégalaise, à tous nos hôtes venus d'Afrique et d'ailleurs, en vous priant de nous excuser de vous avoir imposé le transfert de la réunion hors de Dakar. La préparation de notre Sommet de l'OCI a un peu mis notre capitale sens dessus dessous avec les nombreux travaux qui s'y déroulent. Mais nous espérons que vous n'aurez pas perdu au change en venant dans ce site balnéaire de Saly couru, comme vous pouvez le constater, par les touristes et les nationaux.

Mais j'éprouve surtout une grande joie mêlée de fierté d'être témoin, ce jour, d'un évènement exceptionnel dans le parcours historique de l'homme sur notre planète. C'est la première fois, en effet, que l'homme, chassé progressivement de ses terres fertiles depuis des millénaires par le désert qui avance inexorablement comme un cancer sur un corps, se décide à s'arrêter et à faire face, comme le médecin qui

décide de s'attaquer au cœur de la dangereuse maladie au lieu de l'aborder par ses effets périphériques.

La désertification et son cortège d'impacts et d'effets néfastes rongent année après année, et inexorablement, notre patrimoine de terres arables et de ressources naturelles. Elle contribue ainsi fortement à l'élargissement et à la multiplication des zones endémiques de pauvreté, d'insécurité alimentaire et de flux migratoires. Certes, des efforts ont été fournis dans les pays du Sahara et du Sahel, dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification signée à Paris en octobre 1994 et d'importantes ressources financières ont été mobilisées. Malheureusement, les effets récurrents persistent et nous assistons, impuissants, dans une posture défensive, à la dégradation de nos écosystèmes et au rétrécissement à un rythme accéléré des espaces propices aux systèmes agricoles.

Construire une muraille de surcroît verte à la lisière du désert n'est rien d'autre qu'un coup d'arrêt à l'avancée de l'ennemi. Après quoi il nous faudra consolider le terrain conquis et l'élargir progressivement.

Une muraille de Dakar à Djibouti, traversant donc le continent d'Ouest en Est, et inversement, c'est presque un projet fou mais, dans le monde actuel où la nature se déchaîne partout sur la terre avec furie contre l'homme, un grain de folie n'est pas inutile pour concevoir ce qui n'a jamais été conçu et s'armer d'une audace...un peu folle.

Nous voilà donc en train d'affûter nos armes pour aller, en rang, arrêter le désert. Scientifiquement et en ordre de bataille comme savaient si bien le faire les Romains, qui avec des effectifs peu nombreux, pouvaient défaire des hordes de barbares !

A la vérité, si on a lutté contre la désertification, avec plus ou moins de succès, puisque le désert, comme le dit la célèbre chanteuse, avance, on n'a jamais lutté contre le désert.

La grande Muraille Verte, nom que j'ai donné à une idée de mon ami et frère le Président Olusegun Obasanjo, alors qu'il était Président du Nigeria, avec une bande parallèle de Bassins de rétention, est le premier acte véritablement significatif jamais posé par l'être humain dans la lutte contre le désert.

Je voudrais donc saluer et remercier les délégations des pays africains présents et des pays amis, l'Union Africaine, la CEN-SAD, car ce projet est celui de nos deux institutions, les Organisations internationales, les partenaires au développement ainsi que les nombreux experts présents.

En ma qualité de Coordonnateur du volet Environnement du NEPAD dont le siège est d'ailleurs à Dakar, et pilotant l'important dossier de la Grande Muraille Verte de l'Union Africaine CENSAD, j'ai eu à prendre l'initiative, après concertation avec certains Chefs d'Etat et de Gouvernement, de convoquer à Dakar les **29 et 30 mars 2006**, une réunion des ministres chargés de l'environnement qui a examiné et adopté le document d'Avant projet GMV, ou schéma conceptuel, ainsi que les critères pour le choix du tracé et la sélection des espèces végétales.

Conscient de la nécessité de faire le point et de passer à la phase opérationnelle, j'ai une fois encore, jugé utile et après en avoir informé l'ensemble des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté des Etats Saharo- sahéliens (CENSAD) ainsi que le Secrétaire Général de la CENSAD et le Président de la Commission de l'Union africaine, de convoquer la présente conférence ministérielle portant sur ***la Grande Muraille Verte, les bassins de rétention et le Désert du sahara.***

Il s'agit de décider des modalités opérationnelles de mise en œuvre de ces programmes et d'examiner, dans un tour de table, les dispositions de contribution des bailleurs au financement des trois projets.

Je devrais dire que j'ai été encouragé par le Président Sarkozy qui, au G8 tenu à Heiligendamm en Allemagne, a été le premier à me soutenir et à engager la France, suivi de Madame la Chancelière de l'Allemagne et l'Union européenne. La Banque Mondiale, à son tour, nous a manifesté son intérêt et sa disponibilité.

Des documents de travail sur les différents aspects des projets ont été étudiés, validés par les experts et soumis à l'appréciation des ministres.

Je voudrais m'arrêter donc pour les féliciter pour l'important travail fourni. Ils nous permettent aujourd'hui de fixer les modalités opérationnelles de mise en œuvre de la Grande Muraille Verte et des Bassins de rétention. En effet, outre l'identification du tracé global et la structuration de la Grande muraille Verte, une sélection des espèces végétales conformes aux critères et aux objectifs de la GMV ainsi que les modalités de leur production sont également proposées.

Le Document d'Avant projet (schéma conceptuel), donne également des éléments indicatifs de coût de la Grande Muraille Verte. A ce niveau je voudrais vous dire, qu'à mon avis, on pourrait réduire les coûts en faisant appel aux populations, surtout aux jeunes et aux femmes. Nous devons amener celles-ci à s'approprier les projets, à participer activement à leur réalisation, à en être les gardiens vigilants contre toute déprédation.

Nous devons donc, d'ores et déjà, entreprendre une vaste campagne de sensibilisation auprès des populations des pays traversés par la Grande Muraille Verte et des populations africaines en général.

Il va de soi que le Document Projet GMV dont les Termes de Références pour son élaboration sont également étudiés et adoptés par les experts permettra d'affiner davantage les coûts..

### **Mesdames et Messieurs,**

De la position défensive que l'homme a longtemps adoptée, une prise de conscience affirmée des Chefs d'Etat et de Gouvernement africains de l'impact de ce fléau sur le développement de notre continent, nous engage à agir ensemble pour nous attaquer frontalement à ce défi majeur.

Il nous faut poser sur le désert un regard non plus pragmatique mais plus offensif et mettre en œuvre d'autres stratégies d'attaque capable d'apporter une réponse continentale, seule susceptible d'être efficace.

Dans le cas de la guerre que nous devons mener contre le désert et la désertification, il est nécessaire de développer une véritable synergie entre nos pays et mettre en commun nos intelligences, nos ressources, échanger nos expériences, avec l'accompagnement de nos partenaires au développement.

Pratiquement, la Grande Muraille Verte est conçue comme une bande d'arbres verts d'une largeur de 5 Km au départ, sur environ 7000 Km, allant de Dakar à Djibouti et constituée d'espèces végétales et animales choisies pour leur capacité d'adaptabilité à la sécheresse et pour leur intérêt économique. En somme des arbres qui, après avoir absorbé trois mois de pluie sont capables de rester 9 mois sans eau. Ces espèces existent et nous avons commencé à les identifier à l'occasion de notre Séminaire "**Chercheurs sans frontières**" il faudrait reprendre un jour. D'un autre côté il faudra introduire des animaux sélectionnés qui pourront se reproduire dans un milieu naturel reconstitué.

Outre les unités végétales et animales susceptibles de développer les systèmes de production, notre stratégie intègre également et parallèlement à son le tracé une **bande de bassins de rétention** et d'autres infrastructures sociales de base.

L'objectif principal est de s'opposer à la lutte contre l'avancée du désert et, plus tard, de s'attaquer au désert lui-même, la mise en valeur des zones saharo-sahéliennes pour une gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté.

Elle participe ainsi à la restauration et à la conservation des sols, au repeuplement, à la satisfaction des besoins domestiques des populations et la promotion d'activités génératrices de revenus par l'agroforesterie et l'artisanat.

Permettez-moi d'allonger votre agenda. En effet nous avons en même temps créé **l'Autorité du désert** car les projets de Grande Muraille Verte et de Bassins de rétention n'auront de sens que si une action est menée parallèlement contre le désert.

Dans un premier temps, l'objectif de l'Autorité du désert est de procéder à des recherches sur une superficie couvrant des morceaux de déserts des pays riverains du Sahara. La structure créée par le Sommet de la CEN SAD existe et siège à Dakar mais n'a jamais pu commencer son travail faute de moyens.

Pour l'heure, je vous demande de mentionner le sujet dans votre ordre du jour et de nous aider à réunir la documentation nécessaire à la connaissance du contenu du ventre du désert. Envoyez-nous donc des documents, des références sur les minéraux et tous autres produits du sous-sol, sur la végétation actuelle ou passée, des témoignages de voyageurs, d'explorateurs, des photos satellites, des sondages physiques et tous documents que vous jugerez utiles à notre travail.

Notre but, encore une fois, est de faire ***l'inventaire des richesses du désert***. Avec la conviction qu'aucun des possesseurs actuels d'un morceau de désert n'a les moyens de l'explorer, encore moins l'exploiter. L'exploitation et l'utilisation, nous les verrons après. Sinon nous commencerions à nous disputer avant d'avoir même débusqué le gibier. C'est pourquoi nous avons décidé de joindre nos efforts ensemble et de nous faire aider par la communauté internationale.

Parmi les premiers bénéficiaires de la Grande Muraille Verte, il me plait de citer, outre les Etats, les Collectivités locales et le Secteur privé.

Les Etats et les Collectivités locales y trouvent, en effet, une opportunité de relancer leurs programmes de conservation et de restauration des écosystèmes et, en particulier, les terres et les forêts, mais également ceux de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire. La forêt va permettre le développement de la faune, donc de la chasse, la foresterie et autres activités humaines à caractère économique ou social.

Mais le plus grand bénéficiaire sera sûrement la Communauté internationale. En effet la Grande Muraille Verte s'inscrit parfaitement dans les préoccupations internationales de Mécanisme de Développement Propre (réduction des gaz à effet de serre et séquestration du Carbone, réduction des migrations écologiques et économiques, développement durable.)

Concernant le Mécanisme de Développement Propre, l'Afrique contribuera encore positivement à travers la mise en place de la GMV. Ce projet novateur, d'envergure continentale que d'aucuns qualifient de « pharaonique » est à la dimension des défis actuels et futurs liés aux impacts de changements climatiques. La GMV couvrant une superficie d'environ **10.500.000 ha** d'unités végétales, va fortement contribuer à la séquestration du carbone atmosphérique et mettre à disposition, annuellement, 10.500.000 Ha équivalent Carbone/an, correspondant à un nombre important d'Unités de Réduction Certifiée des Emissions (URCE), au profit de la Communauté internationale.

La Grande Muraille Verte apparaît ainsi comme un nouveau mécanisme de développement durable pensé et conçu par les Africains. Il est une stratégie de lutte contre la pauvreté, tout en sauvegardant et en restaurant le cadre de vie des populations dans les zones déshéritées,

Elle sera localisée sur des zones arides, déficitaires en ressources en eau. Aussi, il me paraît logique et souhaitable que les bassins de rétention et d'autres occupent une place importante dans la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte, en son sein et dans son voisinage immédiat. La mobilisation de l'eau dans ces zones arides et, en particulier, dans nos pays sahéliens est l'une de nos préoccupations. Aussi, la maîtrise de l'eau et les bassins de rétention figurent-ils parmi les actions prioritaires du Gouvernement.

***Mesdames, Messieurs,***

Le projet Grande Muraille Verte est un projet porteur pour l'humanité et les générations futures. Face aux échéances de 2030, où la population africaine atteindrait 1,7 milliard, nous n'avons plus le droit de regarder, impuissants, la destruction de notre patrimoine.

Il nous faut des mesures concrètes immédiates à forte charge symbolique pour notre engagement à la concrétisation de notre vision nouvelle de notre stratégie de développement. Nous devons donc à Dakar, hic et nunc, ici et maintenant, identifier les voies et moyens pour accélérer la concrétisation du Projet ; cela est à notre portée ; l'essentiel est d'agir ensemble et de concert avec nos partenaires au développement que je remercie d'avoir répondu à notre invitation, mais également de leur disponibilité réaffirmée pour nous accompagner dans la réalisation des importants programmes objet de notre rencontre.

### **Les Bassins de rétention**

Les Bassins de rétention sont un défi pour répondre à la pénurie d'eau dans le Sahel.

Nous avons remarqué en effet que si dans le Sahel l'année se subdivise en 9 mois de sécheresse et trois mois de pluie, période que nous appelons l'hivernage, pendant cette dernière saison, ce sont des milliards de tonnes d'eau qui tombent du ciel, disparaissent sous terre par infiltration ou vont se perdre à la mer. Nous avons donc décidé de capter cette eau, véritable don du ciel que nos yeux n'avaient pas vu.

La technique consiste à identifier, auprès des villages, les points les plus bas où l'eau de pluie tombée sur le sol se dirige tout naturellement par la vertu de la loi de la gravité, d'y aménager un grand bassin de réception en compactant le fond par l'un des procédés connus : compactage mécanique avec un béton, saupoudrage d'une poudre appropriée qui descend au fond du bassin et devient un gel imperméable, compactage biologique par une herbe qui pousse drue et serrée mais n'existerait qu'en zone forestière.

Devant les défis qui se conjuguent, il nous a paru rationnel de lier Bassin de Rétention et Grande muraille Verte pour ne pas dire de coller le Bassin à la Muraille.

Nous avons initié le Programme National des Bassins de Rétention et de Lacs Artificiels au Sénégal afin d'enrayer la précarité en milieu rural et de restaurer les écosystèmes et j'ai, récemment, donné instruction au gouvernement pour la mise en œuvre de 3.240 bassins de rétention au niveau national, soit 10 bassins par Communauté Rurale. A l'heure actuelle, nous avons construit 187 bassins de rétention. C'est dire que le chemin est encore long à faire.

Je voudrais à présent formuler les propositions suivantes :

1. la mise en place des institutions de direction des projets suivi immédiatement du lancement de l'étude de faisabilité ainsi que la finalisation du Document Projet dans le courant de 2008, autant pour la GMV que pour les Bassins de rétention ; la mise en place de l'instance de direction de l'Autorité du désert.
2. la mobilisation des financements requis au début de l'année 2009 et le démarrage effectif du programme continental dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre de 2009, compte tenu des engagements des partenaires au développement, ici présents,
3. Le classement du programme Grande Muraille Verte parmi les Actions prioritaires de lutte contre la désertification et du Mécanisme de développement propre par la communauté internationale,
4. la mobilisation des populations et le lancement d'une campagne d'information des jeunes et des femmes pour la prise en charge du projet de la Grande Muraille Verte et des Bassins de rétention.

**Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais au terme de mon propos, inviter l'ensemble de la communauté internationale, les bailleurs et les scientifiques, à venir nous accompagner dans cette œuvre d'importance vitale pour notre continent.

J'invite les universitaires et scientifiques, à ouvrir un enseignement sur la « **Grande muraille Verte** » avec des formations doctorales dans l'approche pluridisciplinaire des problèmes liés à la Grande Muraille.

C'est sur cette note d'espoir que je souhaite plein succès aux travaux et déclare ouverte la session ministérielle de la Conférence sur la Grande muraille Verte, les Bassins de Rétention et la Recherche sur le désert.

***Je vous remercie de votre attention.***